

50,000 hommes et répartie en 3 corps d'armée. Il s'empressa de modifier cette organisation, déclarant que si elle était indispensable pour mouvoir de grandes armées, elle était funeste pour les moyennes. « Elle met, disait-il, « trop de distance entre le général en chef et les troupes, « ralentit l'exécution des ordres généraux par la superfétation des grades et des emplois qu'elle consacre ; elle « amène en outre beaucoup de consommations inutiles. »

Fractionnement des grandes armées. — La règle admise pour le fractionnement des petites armées ne saurait toutefois convenir à des masses de 150,000 à 200,000 hommes. Dans de pareilles agglomérations, si les plus grandes unités étaient des divisions de 10,000 hommes, par exemple, le nombre des ordres à expédier par l'état-major général, en y comprenant les divisions de cavalerie indépendantes, les commandants d'armes spéciales, des parcs, des services administratifs et accessoires, des troupes de seconde ligne, etc., serait d'environ 20 à 25.

Pour y suffire, il faudrait un personnel très nombreux et des quartiers généraux encombrants ; le général en chef serait sans cesse débordé par les détails les plus variés ; enfin le travail de bureau serait tellement surchargé, qu'une grande partie des ordres ne pourrait être expédiée à temps. La machine ne fonctionnerait plus. Il faut donc, en pareil cas, créer des échelons entre les divisions et le commandement en chef. De là, le fractionnement en corps d'armée.

L'adoption de cette unité a l'avantage de diminuer d'une manière sensible le travail, les préoccupations, et même la responsabilité du général en chef. Et plus les grandes unités seront fortes, plus cet allègement sera sensible.

D'un autre côté, si l'on tient à pouvoir disposer d'un centre, de deux ailes et d'une réserve, on est conduit à répartir les grandes armées en quatre ou cinq corps.

Napoléon I^{er} soutenait que les grandes armées ne devaient pas comporter plus de 5 grandes unités. On voit qu'on arrive ainsi à diviser une armée de 150,000 hommes en 5 corps de 30,000 hommes.

L'opinion des chefs de l'armée prussienne sur le fractionnement des grandes armées est d'accord avec les principes ci-dessus.

Le général Bronsart de Schellendorf s'exprime ainsi sur cette question :

« Par suite de l'adoption du service obligatoire, l'effectif des armées s'est accru sensiblement. C'est là un fait qui ne saurait guère faire conclure à l'opportunité de la diminution des effectifs de la première subdivision d'une armée. Assurément, si l'on se représente une armée de 60 à 80,000 hommes, il peut paraître plus logique de diviser cette armée en 4 divisions d'infanterie et 1 de cavalerie, au lieu d'adopter le fractionnement normal en 2 corps d'armée et 1 division de cavalerie.

« Les 2 corps d'armée se subdiviseraient eux-mêmes en 4 divisions d'infanterie, et, dans ce cas particulier, les généraux commandants de ces corps seront des intermédiaires inutiles et même nuisibles. Mais dans une armée qui se compose en temps de paix de 18 corps d'armée, qui constitueront en temps de guerre 4 ou 5 armées, chacune de ces armées aura une force au moins double de celle que nous avons supposée dans le premier cas. Il faudra alors diviser ces 5 armées en 10 subdivisions, bien que le commandement et la direction générale doivent devenir par là plus pénibles.

« L'expérience a démontré, de plus, que les grandes difficultés que présente la confection des dispositifs des marches journalières d'une armée proviennent non pas des troupes mêmes, mais bien de tout ce qu'on désigne sous le nom de colonnes, de train, de bagages, etc. Si le commandant en chef d'une armée doit, après avoir

« réglé le dispositif de marche de 8 divisions, prendre
 « encore les mesures essentiellement variables selon le
 « cas, relatives à la place que doivent occuper les colonnes
 « de munitions et le train dans la colonne de marche for-
 « mée par les troupes, il en résultera qu'on le chargera
 « d'une tâche au-dessus des forces humaines.

« C'est alors surtout que se fait sentir la nécessité de
 « l'application du principe de la division du travail. Ce
 « sera principalement à propos des marches, à propos de
 « cette partie des opérations militaires qui se représente
 « presque quotidiennement pendant le cours d'une cam-
 « pagne qu'on reconnaîtra les avantages qu'il y a à faire
 « du corps d'armée la première subdivision d'une armée,
 « par cela même qu'un corps d'armée en marche couvre,
 « en général, rien qu'avec la partie de ses colonnes et de
 « son train dont il ne saurait se séparer, une profondeur
 « de 25 à 30 kilomètres, et que, dans le cas ordinaire de
 « marche sur une seule route, il occupe à lui seul l'étendue
 « d'une forte étape. Le dispositif de marche sur une seule
 « route sera par suite plus judicieusement établi par le
 « chef même qui est placé à la tête de cet ensemble de
 « troupes. Il suffit donc de considérer l'importance qu'a
 « la rédaction judicieuse des ordres de marche, pour se
 « convaincre de la nécessité de la création des corps
 « d'armée.

« La solution est d'ailleurs la même en se plaçant au
 « point de vue des besoins qui se font sentir à l'intérieur
 « des corps dont se compose une armée. En effet, si, pour
 « réduire le plus possible le convoi, on veut s'efforcer
 « d'emporter avec soi la quantité la plus faible possible
 « de munitions, de subsistances, d'effets d'habillement,
 « d'objets destinés aux lazarets, etc., on ne tardera pas à
 « s'apercevoir qu'on arrivera plus aisément à ce résultat,
 « en adoptant pour le pied de guerre une organisation
 « qui comprendra de grandes unités tactiques possédant
 « un effectif considérable.

« On arrive ainsi à obtenir une égalité presque parfaite
 « entre la somme des besoins qui varient de plus en plus
 « à mesure qu'on descend l'échelle des subdivisions. Il y
 « a donc, même sous ce rapport, avantage à ce que la
 « première des subdivisions de l'armée soit le corps
 « d'armée et non la division qui possède un effectif de
 « moitié inférieur à celui du corps d'armée. Il est hors de
 « doute, en effet, que, du jour où la division sera devenue
 « la première des subdivisions de l'armée, il sera indis-
 « pensable de lui donner des colonnes de munitions et un
 « train complet, et le commandant de l'armée ne pourra
 « plus alors diriger les services de manière à subvenir
 « complètement et en tout temps aux différents besoins
 « des divisions, à moins toutefois qu'il ne s'agisse seule-
 « ment d'une armée forte de 3 à 4 divisions, c'est-à-dire
 « dans un de ces cas tout à fait exceptionnels, et qu'on ne
 « saurait considérer quand il s'agit de faire une organisa-
 « tion. »

Des groupes d'armées. — Il reste à examiner si les armées peuvent agir isolément en concourant à un but commun, ou, s'il est préférable, pour mieux combiner leurs efforts, de les soumettre à une même volonté.

Le principe de l'unité du commandement répond déjà à cette question. Mais des considérations plus puissantes encore, tirées des conditions de sécurité des peuples et des probabilités des luttes à venir, font désormais du groupement des armées une sorte de loi, à laquelle il serait dangereux de se soustraire.

Les mêmes raisons qui ont amené la réunion d'unités inférieures sous un même commandement, celles qui ont conduit à grouper d'abord des divisions et plus tard des corps d'armée, pour en former des armées, veulent, qu'avec les effectifs actuels, on en vienne à une combinaison supérieure, *au groupe d'armées*, constituant l'ensemble des forces agissant sur un même théâtre de guerre

et obéissant à un chef unique, à un généralissime, chargé de diriger leurs opérations.

Groupement des forces sous Napoléon. — L'histoire montre cependant que les grands hommes de guerre, confiants dans leur génie, ou doutant peut-être des capacités de leurs lieutenants, ont toujours préféré commander une seule armée que plusieurs.

Ce fut une des causes des difficultés qui surgirent sous Napoléon I^{er}, lorsque ses armées atteignirent des effectifs élevés. L'année 1812 marque, dans son histoire, le commencement de cette période, qui est aussi celle du déclin de sa puissance.

Armées combinées de la coalition. — En 1813, les alliés, pour vaincre, préférèrent le système des armées combinées. Ils eurent, à cette époque, trois armées : une de 120,000 hommes en Bohême ; une de 100,000 en Silésie ; une de 70,000 dans le Nord, vers Magdebourg. Elles devaient opérer de concert et il était convenu que celle des trois que Napoléon attaquerait ralentirait sa marche, tandis que les deux autres agiraient sur les flancs ou les derrières de l'ennemi.

C'était une véritable combinaison d'armées. Napoléon, contraint d'agir de même, dut s'affaiblir de tous les côtés à la fois. C'est alors qu'il plaça 65,000 hommes sous Oudinot, vers Witttemberg et Torgau ; 100,000 hommes avec Ney, sur le Bober ; 96,000 hommes répartis en quatre corps d'armée, en face des débouchés de la Bohême, et 72,000 hommes formant ses réserves, près de Bautzen.

Il avait ainsi 333,000 hommes répartis en quatre masses combinées. Mais cette conception, que Napoléon, du reste, n'admettait qu'à titre provisoire, avait un défaut capital. Sous sa main puissante, les chefs de ses armées ne se sentaient pas généraux en chef ; ils n'en avaient ni le prestige, ni l'autorité, ni l'initiative. C'étaient des com-

mandants de grands corps d'armée et rien de plus. Cette organisation ne pouvait donc convenir dans la pratique ; aussi les opérations eurent-elles à en souffrir (1).

Armées fédérales pendant la guerre de la Sécession. — Pendant la guerre de la Sécession, les Américains du Nord évitaient les grandes armées ; ils préféraient le système des armées moyennes combinées, qui leur offrait l'avantage de diminuer, pour les commandants en chef, les préoccupations de détail, et aussi l'importance du pouvoir qui leur était confié.

En 1870, les Allemands agirent de même, quoiqu'ils aient eu des armées considérables et des généraux éminents ; ils employèrent, comme en 1866, le système du groupement des armées sous les ordres d'un généralissime. Ce dernier était, en outre, sur le théâtre même des opérations, et, le plus souvent, sur tous les champs de bataille décisifs.

En France, avant 1870, malgré une certaine insouciance de l'avenir, malgré une centralisation excessive, malgré un aveuglement qui faisait considérer la victoire comme un gage assuré, et qui empêchait de comprendre la puissance des organisations voisines, le maréchal Niel avait pressenti, à cet égard, les besoins de l'armée.

Groupement des armées françaises en 1868. — Peu de temps après l'agitation soulevée par la question du Luxembourg, il fit préparer au ministère de la guerre, en prévision d'une guerre avec l'Allemagne, un projet de composition d'armées. Ce travail, resté longtemps secret, fut imprimé en 1868. Il groupait nos forces en trois armées et trois corps de réserve.

Une première armée, forte de 129,000 hommes, répar-

(1) Général Lowal, *Partie organique*, p. 51.

tis en trois corps, devait être concentrée à Metz; une deuxième, forte de 121,000 hommes, et également composée de trois corps, devait être rassemblée en Alsace; une troisième, de deux corps seulement, à l'effectif de 87,000 hommes, devait se former à Châlons.

Enfin, trois corps de réserve : un de 26,000 hommes à Belfort; un de 40,000 à Paris, et un de 32,000 hommes, constitué avec la garde, complétaient cet ensemble, que le souverain devait commander en qualité de généralissime.

On avait ainsi une masse organisée de 435,000 hommes opérant par armées combinées. — Malheureusement, au moment de la guerre, cette répartition ne fut pas maintenue. Effectuée à temps, puis employée avec habileté, elle aurait peut-être modifié le résultat des premières rencontres.

Groupement de 1870. — Au lieu de l'adopter, l'empereur Napoléon III préféra grouper ses forces en une seule grande masse, partagée en huit corps inégaux, avec de fortes réserves générales qui étaient par là même peu mobiles. Les premiers mouvements exécutés sur la frontière, à la fin de juillet 1870, firent éclater les inconvénients de ce système. Il fallut en revenir à l'idée des trois groupes d'opérations, et, le 5 août, à la veille des premières défaites, le généralissime décida que deux groupes de trois corps d'armée chacun seraient formés, l'un sur la Sarre, sous le commandement du maréchal Bazaine, l'autre en Alsace, sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon; l'ordre ajoutait : pour les *opérations seulement*. Pour tout le reste, les corps d'armée qui composaient ces groupes recevaient des prescriptions directes du grand quartier général qui gardait, en outre, sous sa main, la garde, le 6^e corps et les réserves générales.

Cette combinaison défectueuse reçut à peine un commencement d'exécution. Les échecs du 6 août modifièrent

promptement la situation, et, dès le 13 du même mois, la veille encore d'une bataille, le commandement en chef reçut une nouvelle organisation.

« Après la chute du second empire, le fractionnement des grandes masses ne fut pas mieux compris; bien des efforts, peu ou point combinés, se perdirent dans l'isolement; et on dépensa beaucoup d'énergie, de vigueur, d'héroïsme même, pour n'aboutir à rien. Ce fut en vain que le général Chanzy protesta contre le manque de solidarité des forces. Plusieurs de ses dépêches en font foi.

« Il écrivait notamment au ministre, le 30 décembre 1870 : « Notre plus grande chance de réussite doit résider dans la combinaison de nos mouvements, dans la coopération simultanée des trois armées (de la Loire, du Nord et de l'Est) au même but, dans un même effort, fait au même moment. »

« Ce dernier et suprême appel du bon sens ne fut pas entendu. L'imagination, comme toujours, dans notre pays, remplaça le jugement. On avait sacrifié une armée, à Sedan, à une véritable illusion; on en sacrifia une autre dans le Jura, à la chimérique espérance d'une diversion, tandis qu'on laissait écraser la deuxième armée de la Loire, qui était, à ce moment, la pierre fondamentale de la résistance (1). »

Nécessité du groupe d'armées. — Ces faits montrent clairement que la direction suprême ne peut que gagner au fractionnement des masses en armées combinées. Mais d'autres considérations, tirées de la pratique même de la guerre, militent encore en faveur de ce système.

En campagne, le maniement des troupes entraîne après lui des détails considérables. Par conséquent, plus leur

(1) Général Lewal, *Partie organique*, p. 54.